

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 5/2019

le 1^{er} mai 2019

Dépenses imprévisibles et exceptionnelles de l'exercice 2018.

1003-ADM-1904-PAD-rc-Preavis_05-Depenses-imprevisibles.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Conformément à l'article 135 du règlement du Conseil communal, nous soumettons à votre approbation les crédits complémentaires que la Municipalité a engagés durant l'exercice 2018 :

Compte / Date	Libellé du compte / Objet du crédit	Montant
150.3653.33	Subventions - FEM	
30.04.2018	Fondation enseignement musique (FEM) - Correction subvention	28'554.50
172.3141.00	Entretien des bâtiments	
12.02.2018	Tennis Club Desa – Participation financière pour travaux	8'000.--
180.3657.00	Transports publics VMCV ligne 203	
04.06.2008	Amélioration desserte des hautes ligne VMCV 203	3'500.--
190.3189.04	Projets informatiques	
02.07.2018	Remplacement urgent de liaisons fibre optique	22'000.--
400.3011.00	Traitements	
23.04.2018	Remplacement anticipé d'un départ à la retraite	14'062.--
450.3011.00	Traitements	
23.04.2018	Remplacement anticipé d'un départ à la retraite	3'125.--
451.3011.00	Traitements	
23.04.2018	Remplacement anticipé d'un départ à la retraite	1'563.--
460.3011.00	Traitements	
23.04.2018	Remplacement anticipé d'un départ à la retraite	12'500.--

9139.001.04	Transitoires SUTP	
19.11.2018	Etudes pour travaux urgents Chemin Adolphe-Burnat Ce crédit, non utilisé en 2018, a été intégré dans le préavis municipal urgent N° 2/2019 "Demande d'un crédit de Fr. 890'000.-- pour l'assainissement des infrastructures du chemin Adolphe-Burnat" voté par le Conseil communal lors de sa séance du 20 mars 2019	42'000.--
Total	Crédits engagés par la Municipalité	135'304.50

Pour information, les crédits suivants ont été validés par la Commission des finances lors de ses séances aux dates indiquées ci-dessous :

9146.019.00	Remplacement réseau WIFI pédagogique TUTTI	
23.08.2018	Demande de crédit concernant le renouvellement du réseau wifi pédagogique des écoles dans le cadre du projet cantonal TUTTI.	70'100.--
9170.049.00	Etude - Collège Courbet	
04.06.2018	Demande de crédit d'étude complémentaire pour l'intégration d'un volume en sous-sol du nouveau collège Courbet.	48'000.--
Total	Crédits engagés par la Commission des finances	118'100.--

2. Conclusion

En conclusion, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter la conclusion suivante :


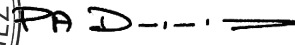
Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,


- vu le préavis municipal N° 5/2019,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'accepter les dépenses imprévisibles et exceptionnelles engagées par la Municipalité, dans le cadre de ses compétences, lors de l'exercice 2018, pour un montant total de Fr. 135'304.50.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :  Le secrétaire : 



Alain Grangier P.-A. Dupertuis

Délégation municipale : Municipalité in corpore

Adopté par la Municipalité : le 8 avril 2019